

CONVENTION 2017 – 2018 – 2019

ENTRE

Le Ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne représenté par le Préfet de La Région Auvergne Rhône Alpes

ET

La Région Auvergne Rhône Alpes, représentée par le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

ET

L'Association Plein Champ, représentée par son Président, Monsieur Christophe Jeanpetit, dont le siège social est au 61 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand et ci-après désignée par les termes "l'Association".

Il a été convenu ce qui suit:

PRÉAMBULE

Par la présente, l'Etat, Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne (DRAC Auvergne Rhône Alpes), la Région Auvergne et l'Association entendent définir ensemble les relations qui les lient en déterminant des engagements réciproques ainsi que des instruments d'évaluation en matière d'actions dans le domaine de l'exploitation et de la diffusion cinématographiques.

Créée en 1992 à l'initiative des exploitants locaux et de Sauve qui peut le Court Métrage, organisateur du Festival International du Court Métrage de Clermont-Ferrand, l'Association Plein Champ réunit en Auvergne des professionnels de l'exploitation et de la diffusion cinématographique : des responsables de salles de cinéma, de circuits itinérants, des organisateurs de festivals et de ciné-clubs. Elle a pour mission de fédérer, soutenir et dynamiser les cinémas de proximité de la petite et moyenne exploitation.

Ces salles de cinéma indépendantes se distinguent des grands circuits de cinéma commerciaux. Elles sont dites « salles de proximité » car elles sont des lieux essentiels à la vie culturelle et économique de leur commune ou de leur communauté de communes. Elles sont ouvertes toute l'année ou quasiment. De statut privé, associatif ou public, elles sont attachées à une diffusion cinématographique diversifiée qui s'adresse à différents publics. Ces salles de cinéma collaborent régulièrement avec les acteurs de la vie locale pour des échanges et réflexions sur différentes thématiques.

Une mutualisation via Plein Champ : en se fédérant en association, ces salles indépendantes de proximité visent par la mutualisation et les échanges à dynamiser leurs activités et à résoudre des problématiques liées à l'exploitation.

Plein Champ intervient dans sept domaines :

- aide à une programmation diversifiée,
- animation en direction de tous les publics,
- promotion de films de qualité et un soutien à la communication, en s'appuyant sur la mise en commun de moyens techniques, humains et financiers entre les salles adhérentes,

- formation, échanges d'expériences,
- veille d'information et alerte pour les exploitants
- conseils et expertises auprès des acteurs locaux et collectivités,
- aménagement culturel du territoire, renforcé depuis 2001 par l'emploi d'un permanent qui assure un lien professionnel et de proximité avec le réseau d'exploitants du territoire auvergnat.

La présente convention définit les engagements de chacun des partenaires, État, Région, Plein Champ, compte-tenu des objectifs des partenaires institutionnels et au vu du projet de l'association Plein champ, durant la période 2017-2019.

ARTICLE 1 · OBJET DE LA CONVENTION

Les conventions triennales doivent répondre à des objectifs communs entre les associations culturelles, la DRAC Auvergne Rhône-et la Région Auvergne qui se traduisent par :

- une action déployée sur le territoire auvergnat, en collaboration avec les trois réseaux de cinémas le GRAC, Les Ecrans, l'ACRIRA
- des activités pérennes visant à proposer une offre culturelle de qualité sur tout le territoire,
- une politique d'ouverture et d'accès à tous les publics,
- un esprit d'innovation (approche, thématique, etc.)
- une dynamique de réseau,
- une action en faveur de l'emploi culturel,

Par la présente convention, la DRAC Auvergne Rhône Alpes et la Région Auvergne Rhône Alpes apportent leur soutien pour accompagner les actions détaillées au sein de l'article 2 et favoriser, dans la limite du montant de la subvention allouée dans ce cadre, l'émergence de nouveaux projets et leur réalisation.

Plus précisément, la DRAC Auvergne Rhône Alpes et la Région Auvergne Rhône Alpes considèrent que les objectifs de leur partenariat avec l'Association doivent se concrétiser par :

- une dynamique de réseau en interne, avec les cinémas adhérents ; et externe avec les autres associations de cinémas sur le territoire régional : informations, mutualisation des actions, échanges, coopération entre les cinémas et les acteurs du cinéma locaux,
- la promotion de la diversité cinématographique (films français et étrangers, films en version originale, courts-métrages, etc ..),
- le développement des animations en réseau s'adressant à tous les publics dans les cinémas adhérents,
- la valorisation de la diffusion des films tournés en Auvergne-Rhône-Alpes lorsque cela est possible et pertinent,
- des actions en faveur du cinéma jeune public,
- un soutien aux adhérents à travers des actions collectives ou particulières, au titre de porte-parole de leurs difficultés et de leurs réussites,

ARTICLE 2 · ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

Pour les années 2017, 2018 et 2019, l'Association s'engage sur les thématiques et actions suivantes :

1. Dynamique de réseau

A l'échelle de l'Auvergne :

L'Association s'engage à encourager la mutualisation d'actions de programmation et d'animations ou d'emplois entre les salles de cinéma adhérentes sur le territoire de l'Auvergne .

Elle s'engage sur la poursuite de son travail d'information et de communication des actions du réseau, de l'actualité cinématographique et des enjeux de la profession, en les rendant visibles notamment sur son site internet. L'association effectue une veille d'informations locales et réactualise tous les ans un annuaire des lieux de diffusion du cinéma en Auvergne (consultable sur son site internet).

Plein Champ s'engage à diffuser des bulletins d'informations et à organiser des rencontres professionnelles et thématiques, ainsi qu'à répondre aux besoins d'expertises sur des sujets concernant la profession.

A l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes :

Quatre associations de salles de proximité maillent culturellement le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : l'ACRIRA implantée principalement sur la région alpine, Les Ecrans pour les salles du sud de la région, le GRAC sur le Rhône, l'Ain et la Loire et Plein Champ sur l'Auvergne. Ces quatre réseaux réunis fédèrent à eux quatre, 205 établissements cinématographiques, plus quatorze circuits itinérants sans compter les festivals dont le Festival International du Court Métrage de Clermont Ferrand, le tout sur 12 départements, qui représentent une fréquentation annuelle de près de 7 400 000 spectateurs.

Un travail de collaboration existe et s'intensifie à travers le partage des savoir-faire et expériences des différentes structures : calendrier commun, formations ouvertes aux différents adhérents, réflexion et enjeux de la profession discutés pour des actions communes.

2. Incitation à une programmation diversifiée

Face à la pléthore de films proposés chaque année au cinéma, Plein Champ facilite les choix de programmation des exploitants vers une plus grande diversité de films principalement Art et Essai, en :

- en organisant des journées de repérage des œuvres de qualité, des films d'auteur plusieurs semaines avant leur sortie et en éditant régulièrement un bulletin d'information sur les films.
- en adhérant et restant membre actif de l'AFCAE, association française des cinémas d'Art et d'Essai.
- en mettant en place des programmations spécifiques, documentaires et cinéma jeune public .
- en encourageant la coopération entre les salles de cinéma et les festivals de cinéma locaux (Plein la Bobine, Festival International du Court Métrage de Clermont-Ferrand, Traces de Vies) et la diffusion de programmes issus de ces festivals.

Ainsi Plein Champ encourage et défend les salles à obtenir un classement Art et Essai, ainsi que les labels spécifiques.

3. Accompagnement des films

Des animations et leur mise en réseau dans les cinémas adhérents sont organisées et proposées aux salles tout au long de l'année : tournées de réalisateurs, ciné-concerts, expositions, cycles et tout autre événement créant une dynamique d'échanges et de débats.

Le partenariat de Plein Champ se traduit par :

- un soutien à l'organisation,
- au niveau de la communication,
- une aide financière pour la mise en place de l'événement.

La communication :

- Plein Champ crée plusieurs supports de communication pour valoriser ses programmations et défendre ses partenariats avec les festivals International du Court Métrage de Clermont-Ferrand et Plein La Bobine à

la Bourboule.

- L'Association fait l'acquisition de documents sur les films Art et Essai qu'elle met à disposition des publics des salles adhérentes.
- L'Association relaie tous ses événements sur son site internet et sur les réseaux sociaux.

4. Valorisation des films tournés en Auvergne-Rhône-Alpes

Plein Champ s'engage à faire découvrir aux exploitants les films tournés en Auvergne-Rhône-Alpes et/ou financés par le fond régional d'aide à la production cinématographique lors des journées de projections que l'Association organise.

L'Association encourage ainsi la diffusion de ces œuvres dans les salles du réseau et elle travaille à la mise en place d'animations de type rencontres et débats.

Conformément à la convention liant le producteur à la Région, l'Association souhaite organiser des avant-premières ou séances spéciales sur les films soutenus par le fonds régional d'aide à la production cinématographique, en collaboration avec les salles de cinéma et la Commission du Film d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les services de la Région s'engage à prendre en charge la communication en lien avec l'exploitant, tandis que l'Association organise, en partenariat avec le producteur et le distributeur, le déplacement d'un membre de l'équipe du film et la projection dans une salle de cinéma du territoire. A titre exceptionnel, certaines séances peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais de réception par le Conseil régional.

5. Cinéma jeune public

Plein Champ continue son travail auprès du jeune public avec l'action "Les P'tits mordus de cinéma", créée en 2007. Cette programmation de films Art et Essai pour enfants est commune à plusieurs salles d'Auvergne et est accompagnée par la conception de deux programmes annuels mis à disposition des cinémas et des partenaires.

L'Association poursuit également :

- sa collaboration régulière avec l'Association Française des Cinémas Art et Essai (AFCAE) au niveau du jeune public,
- la mise à disposition de sa malle pédagogique auprès des salles de cinéma ,
- son partenariat avec Plein La Bobine pour la tournée régionale de Plein la Bobine en Balade.

6. Formation/échanges d'expériences

Face aux besoins de formation d'une profession qui évolue sans cesse, Plein Champ propose à ses adhérents des journées de formation et/ou d'échanges d'expériences entre professionnels. Le but est de répondre aux besoins en formation sur les domaines techniques, informatiques, de communication, de médiation, etc.

Certaines de ces formations sont établies en coordination avec les trois autres associations régionales dans un souci de partage des savoir-faire et d'une valorisation des potentiels des territoires. Elle sont ouvertes à l'ensemble des cinémas adhérents d'Auvergne-Rhône-Alpes.

7 – Porte-parole des salles

L'Association est le porte-parole des salles auprès des instances telles que le CNC, l'Etat, les collectivités territoriales, etc.